



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 34278

Texte de la question

Mme Jacqueline Irlès attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme du lycée et plus particulièrement sur la suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre. En effet, de nombreux lycées souhaitent que cet enseignement soit maintenu dans les fondamentaux. Les études de la vie et de la terre sont au coeur des enjeux environnementaux, de la santé, de la gestion de l'eau, des ressources énergétiques et alimentaires. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui sont envisagées pour maintenir cet enseignement.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Irlès](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34278

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9459

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475